



Siège Social
Pôle Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337
Télécopie 0561 615 223

Pôle Administratif
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi
Du 1^{er} Juillet 1901.
Affiliée à la
Fédération Française
De Badminton.

SIREN 413 462 854
Code A.P.E 9312 Z



Relevé de Décisions

Conseil d'Administration

2/16-17

Réunion du 7 janvier – Trèbes (11)

Ordre du Jour :

1. **Approbation CR du CA en date du 19 septembre 2016**
2. **Communication du Président**
3. **Secteur ADMINISTRATIF**
 - 3.1 Bureau : Election poste vacant
 - 3.2 Commissions régionales
 - 3.3 Statuts et projet de Règlement intérieur
 - 3.4 RH : Embauche d'un comptable
4. **Secteur DEVELOPPEMENT**
 - 4.1 Projet de ligue
5. **Secteur FINANCIER**
 - 5.1. Réalisé 2016 : Point d'étape
 - 5.2. Budget 2017
6. **Secteur VIE SPORTIVE**
 - 6.1 Championnats régionaux SENIORS et VETERANS : Règlements et cahier des charges
 - 6.2 Championnats régionaux SENIORS et VETERANS : Attributions
 - 6.3 Championnat régional JEUNES : Règlement et cahier des charges
 - 6.4 Championnat régional PARABADMINTON : Règlement
 - 6.5 Coupe interdépartementale : Règlement
 - 6.6 Groupe inter comités : Projet et cahier des charges

Début : 10h00 Nombre de votants présents : 11/20 administrateurs

Décision 1

Approbation CR du CA en date du 19 septembre 2016

Vote 1 : Le CR est adopté à l'unanimité des présents.

Décision 2

Communication du Président

Compte-tenu de son élection à la présidence de la FFbAD et pour des raisons d'organisation de son emploi du temps liées à ses nouvelles fonctions, Florent CHAYET Président de l'OCCITANIE donne délégation de signature à Christophe FAULMANN, Vice-Président, pour le suppléer en cas de nécessité.

Vote 2 : La délégation de signature est validée à l'unanimité.

Secteur ADMINISTRATIF

Bureau : 2 postes femme vacants

Pas de candidature émise pour combler les postes vacants au bureau.

Cooptation de Fayza ZIOUECHE, qui n'étant pas élue au CA n'aura pas de droit de vote. Invitée sur chaque Bureau et CA, Fayza ZIOUECHE fera acte de candidature au CA lors de la prochaine AG en ayant pour souhait de s'investir dans la formation.

Le CA prend acte de la cooptation de Fayza ZIOUECHE.

Décision 3

Commissions régionales (Cf. liste des commissions)

Présentation des candidatures reçues depuis le CA du 19 septembre 2016.

SECTEUR ADMINISTRATIF

- Disciplinaire : Gary MARNAY (responsable), Christine PIAN, Jean-Jacques ORTIN
- Réclamations et Litiges : Gary MARNAY (responsable), Christine PIAN, Jean-Jacques ORTIN

SECTEUR VIE SPORTIVE

- Jeunes et HN : Sylvie BONHOMME, Guy BOUSQUET, Bruno GILET, Séverine MICHON, Erick NOVACK
- CRA : Christophe ABRAHAM, Gérard HUDELLOT
- Compétitions (divisée en plusieurs sections dont : ICR - Régionaux- ParaBadminton et Sport en Entreprise) : Marie BELOTTI, Gabriel BLASCO, Alex BONNAFOUX, Vincent BOUREZ, Benoît DELERIS, Dominique MOGLIA, Christophe MOISY.

SECTEUR COMMUNICATION

- Communication : Fayza ZIOUECHE

SECTEUR DEVELOPPEMENT

- Formation : Germain BIEVLET, Fayza ZIOUECHE

Vote 3 : Validation à l'unanimité des candidatures aux diverses commissions

Décision 4

Représentation de la Ligue sur le Bassin de Montpellier

Myriam RICARD et Alain GILLE se proposent de représenter la Ligue sur les réunions du Bassin de Montpellier en cas de non disponibilité des élus concernés.

Vote 4 : La délégation de représentation de la Ligue par Myriam RICARD et Alain GILLE est validée à l'unanimité

Décision 5

STATUTS et Règlement Intérieur de la Ligue OCCITANIE :

Mise à jour du nom de la nouvelle région conformément à la décision prise en AG du 16 juin 2016 et modifications de forme afin de faciliter la consultation.

Vote 5 : Adoption à l'unanimité des modifications de forme des Statuts de la Ligue OCCITANIE

Décision 6

VIE SPORTIVE

6.1 Championnats régionaux SENIORS et VETERANS : Règlements et cahier des charges

6.3 Championnat régional JEUNES : Règlement

6.4 Championnat régional PARABADMINTON : Règlement et cahier des charges

Présentation des règlements et cahiers des charges.

Vote 6 : Les règlements des régionaux SENIORS, VETERANS et PARABADMINTON ainsi que leur cahier des charges sont validés à l'unanimité. Le règlement du régional JEUNES est adopté à l'unanimité.

Ces règlements vont faire l'objet de modifications de forme par la Commission Statuts et Règlements.

Report de décision

VIE SPORTIVE

6.2 Championnats régionaux SENIORS et VETERANS : Attribution

Pas de candidat pour l'organisation du régional SENIORS.

Des compléments d'information doivent être apportés concernant l'attribution du régional VETERANS.

L'attribution du régional VETERANS fera l'objet d'un E-Vote soumis aux membres du CA.

Décision 7

VIE SPORTIVE

Inscriptions : Championnats régionaux SENIORS – VETERANS – JEUNES – PARABADMINTON

Saison 2017-2018

Discussion autour du montant des inscriptions par tableau sur chacun des championnats régionaux et des Etapes du TRJ.

2 tarifs sont proposés :

- T1 6 €

- T2 7 €

**Vote 7 : T1 6 € // Pour : 2 T2 7€ // POUR : 7
Le montant des inscriptions de 7 € par tableau pour la saison 2017-2018 est adopté à la majorité.**

Décision 8

VIE SPORTIVE

6.5 Coupe Inter-Comités : Règlement

Certains articles du règlement de la Coupe inter-Comités vont faire l'objet de précisions par la commission Jeunes et HN.

Les propositions de modifications feront l'objet d'un E-Vote soumis aux membres du CA présents.

Vote 8 : Le règlement de la Coupe Inter-Comités est validé à l'unanimité sous réserve des modifications à apporter.

Décision 9

VIE SPORTIVE

6.6 Groupe Inter-Comités : Regroupements

Le groupe Inter-Comités est spécifique aux joueurs occitans, catégories P1 à B2, repérés pour leur potentiel. Ces joueurs constituent le Groupe 3, ressource des futurs athlètes du Collectif régional.

Proposition de mise en place de 3 stages de regroupement avec une prise en charge de l'encadrement à raison d'un BE par la Ligue et du petit matériel (volants, ...) par les Comités. Certains articles du cahier des charges feront l'objet de précisions par la commission Jeunes et Haut Niveau.

Les modifications du cahier des charges feront l'objet d'un E-vote soumis aux membres du CA présents.

**Vote 9 : Adoption à l'unanimité de la mise en place des stages de regroupement.
Adoption à l'unanimité du cahier des charges sous réserves des modifications à apporter.**